THINK TANK 2030

INVESTIR DEMAIN

RÉFLEXIONS ET PERSPECTIVES
ÉDITION 2025-2026

Synthèse des travaux

ID L'info durable L'AGEFI

SOMMAIRE

3 ▸ **Présentation du Think Tank**
« 2030, Investir Demain »

4 ▸ **Groupe Souveraineté et durabilité**
Le nouveau couple européen

10 ▸ **Groupe Santé mentale**
L'affaire des entreprises comme des investisseurs

16 ▸ **Mon Épargne Climat**
Comprendre où va son épargne pour mieux comprendre ce qu'elle peut rendre possible



Une publication annuelle réalisée dans le cadre du Think Tank « 2030, Investir Demain », coéditée par les médias ID, l'Info Durable et l'AGEFI.

Cette publication est réalisée à titre d'information uniquement, elle ne constitue ni un document contractuel ni un conseil en investissement.

PRÉSENTATION

2030, Investir Demain : penser aujourd'hui les enjeux de l'investissement de demain

À l'horizon 2030, les investisseurs seront confrontés à des transformations qui dépassent largement les seuls marchés financiers : transition environnementale, recomposition géopolitique, mutations du travail, évolutions technologiques ou nouveaux risques sociaux. Le Think Tank « 2030, Investir Demain » met ces enjeux en discussion en croisant les regards d'acteurs de la finance, d'entreprises et d'experts.

Chaque saison s'organise autour de groupes de travail consacrés à des problématiques appelées à peser sur les modèles économiques et les décisions d'investissement. Les échanges associent analyses de fond, retours d'expérience et réflexion sur les leviers d'action. L'objectif : mieux comprendre comment des enjeux parfois encore émergents peuvent être intégrés aux stratégies, à la gouvernance et aux choix d'allocation du capital.

Ces réflexions ont également vocation à se prolonger au-delà des ateliers. La première saison du Think Tank a ainsi donné naissance à Mon Épargne Climat, un projet issu des travaux du groupe co-fondé par LBP AM. Cette plateforme pédagogique permet d'élargir au grand public les réflexions engagées sur le rôle de l'épargne dans le financement de la transition écologique et énergétique, en rendant plus accessibles les liens entre finance, économie réelle et climat.

La saison 2 poursuit cette démarche à travers de nouvelles problématiques. Les travaux restitués dans ce document illustrent cette ambition avec deux sujets différents mais traversés par une même interrogation : comment l'investissement peut-il accompagner des transformations de long terme ? Le groupe co-fondé par Edmond de Rothschild AM a interrogé les liens entre souveraineté européenne et durabilité. Celui co-fondé par Sycomore AM s'est penché sur la santé mentale comme enjeu de responsabilité pour les entreprises et les investisseurs. À travers quatre ateliers, chacun de ces groupes a croisé les expertises pour approfondir les enjeux et faire émerger des pistes concrètes.



GROUPE DE TRAVAIL
SOUVERAINETÉ ET DURABILITÉ : LE NOUVEAU COUPLE EUROPÉEN

GROUPE COFONDÉ PAR EDMOND DE ROTHSCHILD AM | EDMOND DE ROTHSCHILD

▸ ÉDITO

Co-fondé par Edmond de Rothschild AM, le groupe de travail « Souveraineté et durabilité : le nouveau couple européen » a exploré la manière dont les transformations géopolitiques, économiques et environnementales redéfinissent la question de la souveraineté en Europe. L'objectif : dépasser une lecture purement politique du concept pour examiner ses implications concrètes pour les entreprises et les investisseurs.

En confrontant approches académiques, expertise sectorielle et expérience des investisseurs, le groupe a cherché à préciser ce que peut signifier une souveraineté européenne à l'heure des interdépendances. Les travaux se sont notamment attachés à identifier les capacités critiques à préserver ou à reconstruire, ainsi que le rôle que peut jouer l'investissement dans leur financement.

MEMBRES PERMANENTS



Melinda Käsdorf
Director Marketing Private Assets, Edmond de Rothschild AM



Bruno Major
Directeur Marketing, Edmond de Rothschild AM



Eric de Tessières
Chief sustainability officer, Edmond de Rothschild

MEMBRES EXTERNES

Alexis Bossard, Global Equity Porfolio Manager, Edmond de Rothschild AM

Geneviève Bouché, Futurologue cybernéticienne - Spécialiste de l'impacte du numérique sur l'évolution de notre civilisation, Dirigeante et fondatrice de NetWatz, Présidente du Forum Atena, coordination des Think tanks du numérique

Jean-Philippe Desmartin, Directeur Investissement Responsable, Edmond de Rothschild AM

Jean-Francis Dusch, CEO, Global Head of Infrastructure & Structured Finance, CIO Infrastructure Debt (BRIDGE), Edmond de Rothschild AM UK

Caroline Gauthier, Co-Head of Equities, Edmond de Rothschild

Jean-Christophe Guimard, Managing Partner & Chief Executive Officer, Pearl Infrastructure Capital

Sylvain Kahn, Professeur agrégé au sein du département d'histoire et Spécialiste de l'histoire récente de l'Europe, Sciences Po

Annabelle Livet, Chargée de Recherche sur les questions de sécurité énergétique, Fondation pour la recherche stratégique

Jacques-Aurélien Marcireau, Gérant du fonds Big Data, Edmond de Rothschild AM

Michel-Marie Maudet, Associé et cofondateur - Linagora, Animateur et facilitateur - OpenLLM France

Alexis Mignonac, Deputy Chief Executive Officer, Edmond de Rothschild REIM France

Anthony Penel, Gérant Actions Europe, Edmond de Rothschild AM

Benjamin Rousseau, Gérant small & mid caps Europe, Edmond de Rothschild AM

Cédric Verpeaux, Directeur adjoint du Département Souverainetés (Industrie, Défense, Numérique), Banque des Territoires

Thibaud Voïta, Spécialiste des énergies et des politiques climatiques - Indépendant, Conseiller - Institut Jacques Delors, Co-Directeur du Master of International Energy Transitions - EM Lyon



DE LA SOUVERAINETÉ À L'ÉNERGIE : APPRENDRE À MAÎTRISER LES DÉPENDANCES

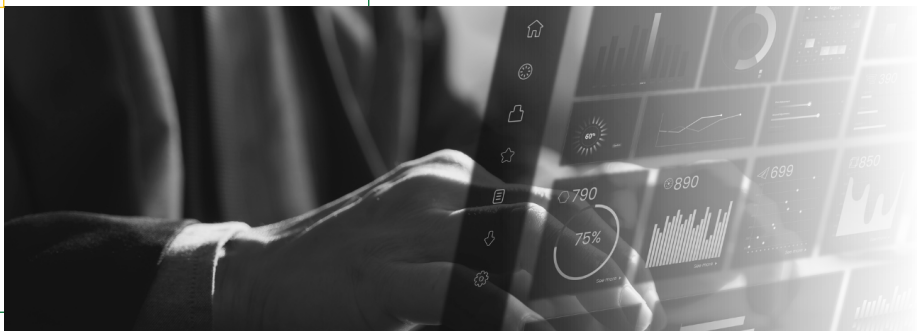
Les deux premiers ateliers ont d'abord permis de clarifier une notion redevenue centrale dans le débat européen. Loin d'être figée, la souveraineté désigne moins une indépendance absolue qu'une capacité effective à décider et à agir. Dans le cadre européen, elle peut même se renforcer par la mise en commun de certaines compétences : une « mutualisation de souveraineté » qui permet de peser davantage face à des dépendances économiques, industrielles ou géopolitiques croissantes.

Si aucun cadre théorique ne relie directement souveraineté et durabilité, les échanges ont fait apparaître de nombreuses zones de rencontre. Transition énergétique, innovation, sécurité d'approvisionnement, maîtrise des technologies ou solidité des chaînes de valeur répondent à la fois à des impératifs environnementaux et à des enjeux d'autonomie stratégique. La souveraineté devient ainsi moins un principe abstrait qu'une capacité économique, industrielle et technologique à préserver des marges de choix.

Le cas de l'énergie l'illustre particulièrement. La guerre en Ukraine a rappelé la vulnérabilité européenne vis-à-vis des importations d'hydrocarbures, mais la transition elle-même crée d'autres dépendances : matériaux critiques, équipements, technologies ou chaînes de valeur mondialisées. L'objectif ne peut donc être de supprimer toute interdépendance. Il s'agit plutôt d'identifier les dépendances critiques, de les réduire ou de les diversifier, tout en renforçant les capacités européennes.

Plusieurs leviers ont été mis en avant : développer les énergies bas carbone, moderniser les réseaux, investir dans le stockage et la flexibilité, maintenir des capacités pilotables et renforcer la maîtrise industrielle et technologique. Les trajectoires nationales restant très différentes, il n'existe toutefois pas de modèle énergétique européen unique.

Les investisseurs jouent un rôle déterminant dans cette construction. En orientant les capitaux vers des infrastructures résilientes, ils peuvent contribuer à dérisquer les projets et à consolider des capacités stratégiques. La souveraineté énergétique ne se décrète donc pas : elle se construit progressivement, projet par projet, en articulant transition climatique, choix industriels, réalités territoriales et gestion des interdépendances.



NUMÉRIQUE ET INDUSTRIE : RECONSTRUIRE LA SOUVERAINETÉ « BRIQUE PAR BRIQUE »

Les deux derniers ateliers ont décliné la question de la souveraineté dans deux domaines décisifs pour l'avenir européen : le numérique et l'industrie. Dans les deux cas, un même constat s'impose : retrouver des marges de manœuvre ne signifie ni tout produire en Europe ni chercher l'autarcie, mais identifier les briques et les maillons dont la maîtrise conditionne la capacité à choisir et à agir.

Dans le numérique, les dépendances concernent à la fois les logiciels, les données, le cloud, l'intelligence artificielle, les capacités de calcul et les infrastructures physiques. L'Europe dispose d'atouts mais ne pourra rivaliser sur tous les segments. Les échanges ont donc plaidé pour une approche ciblée : soutenir les acteurs européens positionnés sur des briques critiques, protéger les données sensibles et reconstruire progressivement un écosystème associant infrastructures, logiciels, financement et projet de société. Pour les investisseurs, l'enjeu consiste à accompagner dans la durée les « champions » existants et les leaders de demain.

La réindustrialisation prolonge cette logique. Elle ne peut être réduite au rapatriement d'usines : la souveraineté se joue dans l'ensemble des chaînes de valeur, des PME et ETI fournisseurs jusqu'aux grands groupes, mais aussi dans le foncier, l'immobilier industriel, la logistique, les compétences ou l'accès aux matières critiques. Le continuum de financement est essentiel pour éviter que des entreprises stratégiques ne se retrouvent sans solution au cours de leur développement.

Les travaux ont également montré que durabilité et réindustrialisation ne sont pas nécessairement contradictoires. Des chaînes d'approvisionnement moins optimisées mais plus résilientes peuvent réduire certains risques géopolitiques et logistiques ; la transformation des procédés industriels peut aussi contribuer à la décarbonation. Le capital privé joue ici un rôle important, mais il ne peut agir seul : une stratégie publique stable, des infrastructures adaptées et une vision de long terme sont indispensables pour rendre les projets économiquement crédibles.

Numérique comme industrie invitent ainsi à penser la souveraineté « brique par brique », en concentrant les moyens sur les capacités réellement critiques.

CONCLUSION

CONSTRUIRE UNE SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE DURABLE

Au fil des quatre ateliers, la souveraineté européenne s'est imposée comme une notion moins absolue qu'opérationnelle. Être souverain ne signifie pas tout produire, tout maîtriser ou supprimer les interdépendances, mais conserver une capacité de choix face aux dépendances qui peuvent devenir critiques. Énergie, numérique, industrie : dans chacun de ces domaines, la question centrale est celle des marges de manœuvre dont l'Europe souhaite disposer et des moyens qu'elle accepte de mobiliser pour les préserver.

Cette approche rapproche naturellement souveraineté et durabilité. Réduire la dépendance aux énergies fossiles, sécuriser des approvisionnements, développer des infrastructures résilientes, préserver des compétences, décarboner les procédés industriels ou construire des solutions numériques européennes répondent à la fois à des enjeux de transition et de robustesse économique. La durabilité n'apparaît plus seulement comme une contrainte : elle peut contribuer à rendre les systèmes moins vulnérables.

Les échanges ont néanmoins écarté l'idée d'une souveraineté uniforme. Les États européens conservent des histoires, des choix énergétiques et des structures économiques différents. L'enjeu est donc d'identifier les domaines dans lesquels la mutualisation et l'investissement commun peuvent produire davantage de capacité d'action. Cela suppose aussi de hiérarchiser les dépendances : l'Europe ne pourra pas tout reconstruire simultanément et doit concentrer ses efforts sur les technologies, infrastructures, compétences et maillons de chaîne de valeur les plus stratégiques.

Dans cette transformation, les investisseurs jouent un rôle d'orientation et de financement essentiel, depuis les infrastructures jusqu'aux entreprises cotées ou non cotées. Mais le capital privé ne peut se substituer à une vision politique de long terme. La souveraineté durable se construira à l'intersection des choix publics, des stratégies industrielles et de l'allocation du capital.

> *« La vraie question est de savoir comment construire les biens de demain, plutôt que de récupérer les biens d'aujourd'hui que nous avons envoyés ailleurs. »*

Eric de Tessières
Group Chief Sustainability Officer, groupe Edmond de Rothschild

DÉCOUVREZ LES RÉFLEXIONS DU GROUPE DE TRAVAIL



LE MOT D'EDMOND DE ROTHSCHILD AM

SOUVERAINETÉ ET DURABILITÉ : DEUX EXIGENCES, UNE MÊME AMBITION EUROPÉENNE

Lorsque nous avons choisi de consacrer la deuxième édition du Think Tank « 2030, Investir Demain » à la souveraineté européenne et à la durabilité, nous souhaitions interroger une conviction : loin de s'opposer, ces deux notions peuvent constituer les fondements d'un même projet de transformation économique. Les échanges de cette année ont confirmé la pertinence de cette approche, en nous invitant à dépasser les débats de principe pour revenir au concret. De la définition de la souveraineté à ses déclinaisons énergétiques, numériques et industrielles, nos travaux ont mis en lumière une réalité : être souverain, ce n'est pas se replier sur soi, mais conserver la capacité de choisir et de mettre en œuvre ses choix. C'est maîtriser ses dépendances, sécuriser ses chaînes de valeur et renforcer sa capacité d'action dans un monde devenu plus incertain.

Le rapport Draghi a fourni un cadre précieux à nos réflexions, en reliant compétitivité, innovation, transition et sécurité aux enjeux de financement. La souveraineté énergétique nous rappelle notamment que la décarbonation ne peut durablement reposer sur l'externalisation de nos émissions ou sur de nouvelles dépendances technologiques. Elle suppose de développer un mix diversifié, des infrastructures résilientes, des capacités de stockage et des solutions de flexibilité. La souveraineté numérique et la réindustrialisation prolongent ce constat : elles exigent de préserver nos compétences, nos infrastructures et notre capacité d'innovation.

Ces transformations représentent des défis considérables, mais aussi des opportunités d'investissement de long terme. Elles appellent une mobilisation de l'épargne dans toutes ses dimensions : des petites et moyennes entreprises innovantes aux infrastructures, du capital-investissement aux marchés liquides, en passant par le financement des entreprises et l'immobilier. Chez Edmond de Rothschild, nous sommes convaincus que la finance doit contribuer à cette transformation concrète de la société et de l'économie.

Notre responsabilité collective est désormais de passer de la prise de conscience à l'action : mieux orienter les capitaux, décloisonner les expertises et accompagner les acteurs qui construisent, dès aujourd'hui, les capacités européennes de demain. C'est à cette condition que souveraineté et durabilité pourront devenir, ensemble, les moteurs d'une Europe plus résiliente, plus compétitive et plus libre de son avenir.

Eric de Tessières
Group Chief Sustainability Officer, groupe Edmond de Rothschild

GROUPE DE TRAVAIL
SANTÉ MENTALE : L'AFFAIRE DES ENTREPRISES COMME DES INVESTISSEURS

GROUPE COFONDÉ PAR SYCOMORE AM | sycomore am

▸ ÉDITO

Co-fondé par Sycomore AM, le groupe de travail « Santé mentale : l'affaire des entreprises comme des investisseurs » est parti d'un constat : malgré la montée des préoccupations liées à la santé mentale, le sujet reste encore peu structuré dans les politiques sociales des entreprises comme dans les pratiques d'analyse ESG. Le groupe a donc cherché à préciser les responsabilités des différents acteurs et à identifier les leviers permettant de mieux intégrer cet enjeu dans les décisions.

Les discussions ont permis de croiser les regards d'investisseurs, d'entreprises, de professionnels de la santé et d'experts. Au fil des échanges, le groupe a ainsi exploré un même enjeu sous deux angles complémentaires : la responsabilité de l'entreprise envers celles et ceux qui y travaillent, mais aussi envers celles et ceux qui utilisent ses produits et services.

MEMBRES PERMANENTS



Anaïs Cassagnes
Analyste Durabilité, Sycomore AM



Giulia Culot
Gérante, Sycomore AM



Denis Panel
CEO, Sycomore AM



Anne-Claire Imperiale
Directrice Durabilité, Sycomore AM



Claire Mouchotte
Analyste durabilité, Sycomore AM



Elodie Nabot
Responsable Marketing & Communication, Sycomore AM



Catherine Rolland
Analyste durabilité, Sycomore AM



Margie Thiolière
Marketing Content Specialist, Sycomore AM

MEMBRES EXTERNES

Christophe André, Auteur, Psychiatre et Psychothérapeute

Amy Browne, Deputy Head of Sustainability, CCLA Investment Management

Hélène Cambournac, CSR Director & EXCOM member, Wavestone

Catherine Chazal, Responsable de l'impact environnemental et social, Axa

Grégoire Cousté, Délégué général, FIR

Valérie Gervais, Vice-présidente de Saint-Gobain Université, Groupe Saint-Gobain

Alice Gorvel, Docteure et Directrice Santé au travail et Médicale, Groupe Saint-Gobain

Nadia Jouravleff, Directrice RSE, Groupe Orange

Clémence Lagu, Leader RH de plusieurs départements, Wavestone

Karine Leymarie, Responsable de l'expertise en investissement et finance durable, Maïf

Clémentine Lamarre, Responsable Sectoriel Innovation à la Direction des Filières Industrielles, BPI France

Clarisse Pamies, Global Head of Health Prevention, Axa

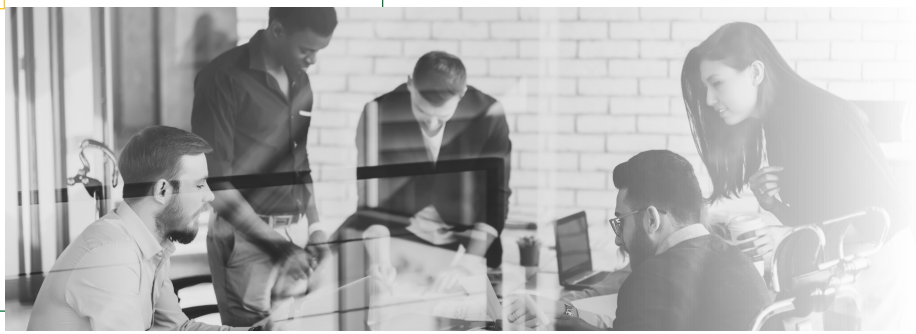
Martin Richer, Dirigeant fondateur de Management & RSE, Chroniqueur MagRH, Consultant en Responsabilité Sociétale des Entreprises et Responsable du pôle Entreprises, Travail & Emploi du thinkt tank Terra Nova

Esther Szwarc, Médecin coordonnateur, Groupe Orange

Nina Tarhouny, Experte Organisation du travail et risques psychosociaux, Global Impact

Pascale Thumerelle, Ancienne Directrice RSE de Vivendi, Enseignante à Sciences Po Paris et ESCP, Fondatrice et Présidente de Respethica, Administratrice indépendante RSE et Autrice

James Weston, Investor Relations Manager, Groupe Saint-Gobain



SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL : DÉPASSER LES RÉPONSES INDIVIDUELLES

Les deux premiers ateliers ont permis de poser un diagnostic commun : la santé mentale au travail ne peut être réduite au bien-être individuel ni à une série de dispositifs d'accompagnement. Encore peu formalisée dans les politiques sociales et les grilles ESG, elle renvoie d'abord aux conditions dans lesquelles le travail est organisé, aux pratiques managériales et à la capacité de l'entreprise à prévenir les risques.

Cette approche conduit à déplacer le regard. Plutôt que de demander aux salariés de mieux gérer leur stress ou aux managers de résoudre seuls les situations de mal-être, les échanges ont souligné la nécessité d'agir sur les causes : charge de travail, clarté des objectifs, moyens disponibles, marges de manœuvre, transformations internes ou encore qualité du dialogue. L'entreprise n'a pas à « rendre ses salariés heureux », mais elle doit créer les conditions leur permettant de préserver leur santé. La prévention primaire, centrée sur l'organisation du travail, apparaît ainsi comme le levier le plus difficile à mettre en œuvre, mais aussi le plus déterminant dans la durée.

Les ateliers ont également montré qu'une politique efficace suppose une cohérence d'ensemble. L'engagement visible des dirigeants contribue à déstigmatiser le sujet, mais il doit se traduire dans la stratégie, la formation des managers et des RH, les dispositifs de prévention et les décisions opérationnelles. Les plateformes de soutien psychologique, baromètres ou actions de sensibilisation peuvent être utiles, à condition de ne pas devenir des réponses isolées à des dysfonctionnements organisationnels.

Pour les investisseurs, la santé mentale reste encore un angle mort relatif de l'analyse ESG. Les données sont incomplètes et les liens avec la performance financière difficiles à objectiver. Des repères commencent toutefois à émerger : existence d'une politique dédiée, engagement du leadership, objectifs, formation, prévention ou encore cohérence entre discours et pratiques. Autant d'éléments susceptibles de nourrir le dialogue actionnarial et d'évaluer la maturité des entreprises sur un enjeu social appelé à prendre davantage de place.



DE L'ENTREPRISE AUX CONSOMMATEURS : INTÉGRER LA SANTÉ MENTALE DÈS LA CONCEPTION

Les troisième et quatrième ateliers ont élargi la réflexion au-delà des collaborateurs pour interroger l'impact des produits et services sur la santé mentale des consommateurs. Ce déplacement du regard fait apparaître un champ encore peu structuré dans les démarches RSE et l'analyse ESG : celui des effets psychiques que peuvent produire certains modèles économiques, notamment lorsqu'ils reposent sur la captation de l'attention, la comparaison sociale, la rétention ou l'exploitation de vulnérabilités cognitives et émotionnelles.

Un enseignement central s'est dégagé : la santé mentale des utilisateurs ne peut pas être traitée comme une question relevant uniquement des comportements individuels. Les choix de conception, les fonctionnalités proposées, les indicateurs de performance et les mécanismes d'incitation participent eux aussi à façonner les usages. La responsabilité des entreprises se joue donc en amont, dès le design des produits et services. Dans cette logique de « mental health by design », les participants ont évoqué plusieurs pistes : tester les produits auprès de publics vulnérables, introduire des mécanismes de pause ou d'alerte, suivre le temps d'usage excessif ou nocturne, limiter certaines fonctionnalités et documenter les mesures prises pour réduire les risques.

Cette démarche implique aussi de faire évoluer la gouvernance. La santé mentale doit pouvoir remonter jusqu'aux instances dirigeantes, être reliée aux enjeux « cœur de métier » et s'accompagner d'objectifs, d'indicateurs et de mécanismes de contrôle. Le développement des contentieux autour des effets de certaines plateformes renforce par ailleurs l'enjeu juridique et incite les entreprises à démontrer une diligence raisonnable.

Pour les investisseurs, les grilles restent largement à construire. L'analyse peut néanmoins porter sur le modèle économique, le design du produit, les publics exposés, les données utilisées, la gouvernance ou les mécanismes de prévention. Transparence, audits indépendants, engagement actionnarial et dialogue avec les agences de notation constituent autant de leviers. L'enjeu est désormais de passer d'initiatives ponctuelles à une prise en compte stratégique des impacts psychiques des produits et services.

CONCLUSION

FAIRE DE LA SANTÉ MENTALE UN CRITÈRE DE DÉCISION

Au terme des quatre ateliers, une conviction commune se dessine : la santé mentale devient un sujet de responsabilité pour l'entreprise bien au-delà des seuls dispositifs de bien-être. Qu'il s'agisse des collaborateurs ou des consommateurs, les échanges invitent à regarder les environnements qui produisent ou aggravent les fragilités : organisation du travail, pratiques managériales, choix de conception, modèles économiques, mécanismes de captation de l'attention ou gouvernance.

Cette lecture systémique permet de dépasser une approche centrée sur l'individu. Dans l'entreprise, prévenir suppose d'abord d'interroger les conditions de travail et de ne pas faire reposer la réponse sur les seuls salariés ou managers. Du côté des produits et services, la même logique conduit à intégrer les risques psychiques dès la conception, plutôt qu'à intervenir uniquement lorsque leurs effets se sont matérialisés. Dans les deux cas, les solutions les plus visibles n'ont de portée durable que si elles s'inscrivent dans une stratégie cohérente et portée au plus haut niveau.

Les travaux ont aussi mis en évidence un défi de mesure. La santé mentale demeure difficile à objectiver dans les grilles ESG et les pratiques d'investissement responsable. Pourtant, des critères communs se dégagent : implication des dirigeants, prévention, objectifs mesurables, transparence, gouvernance, prise en compte des publics vulnérables et capacité à démontrer que les risques sont identifiés, suivis et réduits. Pour les investisseurs, ces éléments ouvrent un champ d'engagement encore émergent, mais de plus en plus matériel.

L'enjeu pour les prochaines années sera donc moins de multiplier les initiatives que de faire de la santé mentale un véritable critère de décision. Pour les entreprises comme pour les investisseurs, cela suppose de passer d'une logique de réparation à une logique d'anticipation, et d'intégrer les impacts humains au cœur des arbitrages organisationnels et économiques.

> *« Tant qu'on n'agit pas sur l'organisation, on traite les conséquences sans s'attaquer aux causes. »*

Nina Tarhouny
Experte Organisation du travail et risques psychosociaux, Global Impact

DÉCOUVREZ LES RÉFLEXIONS DU GROUPE DE TRAVAIL



LE MOT DE SYCOMORE AM

LA SANTÉ MENTALE AU CŒUR DE LA CRÉATION DE VALEUR DURABLE

Alors qu'une personne sur deux sera confrontée à un trouble de santé mentale au cours de sa vie selon l'OCDE, cet enjeu n'a cessé de gagner en importance ces dernières années et s'est progressivement imposé dans le débat public.

Longtemps cantonnée à la sphère privée, la santé mentale est pourtant fortement influencée par les entreprises, à travers les conditions de travail qu'elles offrent à leurs collaborateurs, mais aussi les produits, services et expériences qu'elles proposent à leurs consommateurs. Leur rôle est déterminant, tant les répercussions humaines, économiques et financières sont directes et tangibles. Les investisseurs ont également une contribution clé à apporter, notamment à travers le dialogue et l'engagement actionnarial, afin de favoriser des approches plus responsables et créatrices de valeur durable.

Chez Sycomore Asset Management, la dimension sociale est au cœur de notre démarche d'investisseur responsable et de notre raison d'être : « Nous investissons pour développer une économie plus durable et inclusive et générer des impacts positifs pour l'ensemble de nos parties prenantes. »

C'est dans l'optique d'approfondir le sujet que nous avons réuni ces derniers mois des experts de tous horizons afin de mieux comprendre la thématique et comment la transformer en levier de croissance durable. Au fil de ces échanges, nous avons acquis la conviction que la santé mentale constitue un enjeu stratégique pour les entreprises et les investisseurs, qui plaide pour une approche transparente, collaborative et structurée. Cela suppose de reconnaître pleinement son importance, de l'inscrire au cœur des décisions de gouvernance et de lever les tabous qui freinent encore sa prise en compte.

Parce que cet enjeu mérite d'être mieux compris et davantage intégré aux pratiques des entreprises et des investisseurs, nous sommes heureux de partager prochainement le fruit de ces réflexions à travers la publication d'un livre blanc.

Denis Panel
Directeur général de Sycomore AM

MON ÉPARGNE CLIMAT : L'ÉPARGNE AU CŒUR DE LA TRANSITION

CO-FONDÉ PAR LBP AM | LBPAM

Issu des réflexions menées lors de la première saison du Think Tank par le groupe de travail co-fondé par LBP AM, le projet Mon Épargne Climat s'articule autour d'une question centrale : quel rôle l'épargne peut-elle jouer dans le financement de la transition climatique ?

Car derrière l'argent placé par les particuliers se trouvent des entreprises, des infrastructures, des innovations et des projets qui participent au fonctionnement et à la transformation de l'économie. Pourtant, pour le grand public, ce lien reste souvent difficile à percevoir. Mon Épargne Climat découle de cette conviction : mieux comprendre où va son argent permet aussi de mieux saisir la manière dont l'épargne peut contribuer aux transformations en cours.

La plateforme a ainsi pour vocation de rendre accessibles les liens entre épargne, économie réelle et climat. Elle décrypte les grands enjeux de la transition, met en lumière les solutions qui se développent et explique de façon pédagogique les mécanismes qui permettent de les financer. Projets d'énergies renouvelables, infrastructures, entreprises engagées dans leur transformation, innovations bas-carbone : autant d'exemples qui permettent de rendre plus concret le rôle que peut jouer l'épargne.

Cette démarche s'organise autour d'un parcours progressif : comprendre les enjeux climatiques et les besoins de financement associés, découvrir les solutions déjà à l'œuvre, saisir le lien entre ces projets et l'épargne, comprendre comment leur impact peut être évalué, puis disposer de repères pour aller plus loin. Les contenus privilégient pour cela la vulgarisation, les exemples concrets, les témoignages, les interviews et les décryptages.

Accessible, rigoureux et ancré dans le réel, Mon Épargne Climat prolonge ainsi les travaux du Think Tank en ouvrant cette réflexion au plus grand nombre : montrer que l'épargne ne se résume pas à un choix financier individuel, mais qu'elle participe aussi au financement de l'économie et peut, à son échelle, accompagner les solutions qui construisent le monde de demain.

DÉCOUVRIR L'INITIATIVE



3 QUESTIONS À GUILLAUME LASSERRE, DIRECTEUR DES GESTIONS DE LBP AM

Le projet Mon Épargne Climat est né des travaux de la première saison du Think Tank « 2030, Investir Demain ». Qu'est-ce qui vous a donné envie de prolonger ces réflexions à travers une plateforme dédiée au grand public ?

Les travaux du Think Tank ont mis en lumière un constat simple : la transition climatique nécessite des financements considérables, mais le rôle que peut jouer l'épargne des particuliers reste encore largement méconnu. Nous avons souhaité prolonger ces réflexions en créant une plateforme capable de faire le lien entre les grands enjeux de financement de la transition et les préoccupations concrètes des épargnants. Mon Épargne Climat est née de cette volonté de rendre le sujet plus accessible et de donner à chacun les clés pour comprendre comment son épargne peut contribuer à accompagner la transition climatique.

Les sujets d'épargne et de finance responsable sont souvent perçus comme complexes ou abstraits. Comment la plateforme entend-elle les rendre plus accessibles ?

Notre ambition est avant tout pédagogique. Mon Épargne Climat s'appuie sur des formats courts, des explications claires et des exemples concrets pour décrypter des notions parfois techniques. La plateforme s'adresse aussi bien aux personnes déjà sensibilisées à ces sujets qu'à celles qui les découvrent. Nous privilégions un langage simple, des contenus pratiques et des éclairages d'experts afin d'aider chacun à mieux comprendre les liens entre épargne, climat et économie réelle. L'objectif n'est pas de promouvoir un produit ou une solution unique, mais de permettre à chacun de se forger sa propre compréhension de ces enjeux.

Quelle place souhaitez-vous que Mon Épargne Climat occupe, à terme, dans le débat autour du financement de la transition ?

Notre ambition est que cette plateforme puisse devenir un espace où l'on accède à des informations fiables, accessibles et documentées. Si elle permet à davantage d'épargnants de mieux comprendre comment leur épargne peut accompagner le financement de la transition, nous aurons déjà posé une première pierre pour répondre aux enjeux considérables qui nous attendent dans les années à venir.

THINK TANK 2030 INVESTIR DEMAIN

Une initiative portée par

L'info durable & L'AGEFI

https://www.2030investirdemain.com/



2030

INVESTIR

DEMAIN